

Italcer S.p.A. SB - CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Italcer S.p.A. SB (« **Italcer** ») se réserve le droit de modifier à tout moment les informations et les caractéristiques techniques contenues dans le catalogue (« **Catalogue** ») et sur le site internet **Ceramica Rondine** (le « **Site** ») (y compris tous les documents et catalogues téléchargeables sur Internet), qui ne sont pas juridiquement contraignantes. Les poids, les couleurs et les dimensions des Produits céramiques vendus (les « **Produits** ») peuvent varier en raison du processus particulier de fabrication du matériau céramique. Les couleurs et les caractéristiques esthétiques des Produits sont aussi proches que possible des produits réels, dans les limites permises par les procédés de reproduction virtuelle. Italcer considère que les informations et les caractéristiques techniques contenues dans le présent Catalogue sont correctes et précises ; toutefois, celle-ci n'exclut pas la présence d'erreurs matérielles et invite les acheteurs (« **Acheteurs** ») à vérifier les informations et les caractéristiques techniques auprès des agents/représentants commerciaux concernés.

©2024 Italcer S.p.A. SB Tous droits réservés. Toute reproduction totale et/ou partielle du contenu du présent Catalogue, qu'il s'agisse de texte ou d'image, est interdite et sera punie conformément à la loi.

1. PRODUITS ET GARANTIE :

- a. Les températures élevées de cuisson des Produits peuvent entraîner des différences de nuance et de calibre. Des différences dans les dimensions indiquées sont donc admises et acceptées par l'Acheteur, à condition qu'elles ne dépassent pas les limites de tolérance prévues par les normes UNI-EN-ISO 14411, à l'exception de certaines catégories de Produits qui, étant donné le caractère artisanal des processus de production traditionnels, les irrégularités intrinsèques et les différences de dimensions délibérément recherchées, ne sont pas soumises à l'application des normes susmentionnées (à titre d'exemple mais de manière non exhaustive, les Produits des collections « Brick »).
- b. À l'exception de ce qui précède, Italcer garantit que les Produits sont conformes aux normes UNI-EN-ISO 14411 en vigueur. La garantie se limite exclusivement aux matériaux de premier choix. Les Produits de deuxième et troisième choix, les lots occasionnels et les Produits sortis de la production sont considérés comme « vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent, sans possibilité de réclamation ultérieure ».
- c. Les couleurs des Produits présentés dans les échantillons doivent être considérées comme purement indicatives. Les éventuelles variations de couleur, de nuance ou de surface sont justifiées par la nature même du matériau, les caractéristiques des cycles de production et les matières premières utilisées. Il est donc recommandé de mélanger les Produits, de les prendre dans des emballages différentes et de les poser selon les instructions publiées sur le Site.
- d. Les décorations et les pièces spéciales sont fournies dans des nuances différentes de celles du fond.
- e. Italcer n'est pas responsable des activités de ponçage et de polissage effectuées par les clients après la livraison des Produits.

2. COMMANDES :

- a. Chaque commande transmise à Italcer par l'Acheteur, ses représentants, agents ou responsables est toujours considérée comme acceptée sous réserve de l'approbation de la direction d'Italcer.
- b. Toutes les commandes, y compris les commandes verbales, sauf accord écrit contraire, sont toujours considérées comme acceptées par Italcer en vertu des présentes conditions générales, sans qu'il soit

ITALCER S.p.A. SB

Sede Amministrativa e Legale: Via Emilia Ovest, 53/A – 42048 Rubiera (RE) – Italy – Tel. 0522 625111

Cap.Soc. € 14.978.911,80 i.v. - R.E.A. RE81836 – Export M/RE 013156 - Reg.Imp. RE 3892 - Cod.Fisc./Part.IVA: 00142060359

www.ceramicarondine.it - info@ceramicarondine.it

nécessaire d'y faire référence. En l'absence d'exceptions écrites précises, il est entendu que l'Acheteur accepte pleinement les conditions particulières et générales de vente.

- c. En cas de force majeure, Italcer pourra résilier partiellement ou totalement le contrat de vente.

3. PRIX :

- a. Les prix sont indiqués pour marchandise rendue EXW (Incoterms 2020) à l'entrepôt à chaque fois indiqué par Italcer, hors TVA.
- b. Les prix des emballages sont indiqués dans la liste de prix correspondante et varient en fonction des différents types d'emballages.

4. LIVRAISON :

- a. Les délais de livraison convenus avec Italcer doivent être considérés comme purement indicatifs et non contraignants pour Italcer. Les éventuels retards de livraison ne donnent jamais à l'Acheteur le droit de résilier le contrat, ni de réclamer la réparation des dommages directs ou indirects, toute exception étant exclue.
- b. Italcer se réserve le droit d'effectuer des livraisons partielles raisonnables.
- c. La marchandise est considérée comme achetée par l'Acheteur EXW (Incoterms 2020) à l'entrepôt indiqué par Italcer à chaque fois. La marchandise voyage toujours aux risques de l'Acheteur, même si le prix est franco-destination.
- d. L'Acheteur est tenu de retirer les Produits dans un délai de 2 (deux) jours ouvrables à compter de la date « marchandise prête » indiquée dans la communication envoyée par Italcer. Si 60 (soixante) jours se sont écoulés à compter de la date indiquée comme « marchandise prête » sans que l'Acheteur ne les ait retirés, le contrat de vente sera considéré comme résilié de plein droit conformément à l'art. 1456 cc. Par ailleurs, Italcer se réserve le droit d'annuler la commande et de facturer à l'Acheteur :
- (i) pour les Produits standards : un montant au titre des frais de traitement et de gestion, compris entre un minimum de 20 % et un maximum de 50 % de la valeur des Produits ;
 - (ii) pour les Produits sur mesure : 100 % de la valeur de vente des Produits, en plus des frais de manutention et d'élimination.
- e. Lors de la réception du matériel, l'Acheteur doit vérifier soigneusement : (i) que le nombre de colis livrés est cohérent avec celui commandé et indiqué sur les documents de transport ; (ii) l'état physique des colis, en vérifiant qu'ils n'ont pas été altérés et/ou endommagés ; (iii) les défauts de la marchandise immédiatement visibles lors de la livraison. En cas d'anomalies/défauts, la marchandise devra être marquée comme « acceptée avec réserve » en inscrivant la raison directement sur le document de livraison. Dans les 24 (vingt-quatre) heures suivant la livraison, l'Acheteur devra également notifier par écrit à Italcer, à l'adresse électronique claim@gruppotalcer.it, les anomalies et/ou les défauts constatés.

Italcer n'acceptera aucune objection concernant ce qui précède si elle n'est pas mentionnée sur le bon de livraison et communiquée dans les conditions susmentionnées.

5. PAIEMENT et RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :

- a. Les paiements sont effectués en faveur d'Italcer, selon les modalités convenues et indiquées dans la facture. Les délais de paiement sont impératifs et leur non-respect entraîne l'application, sur la somme due, d'intérêts de retard au taux prévu et établi par le décret législatif n° 231 de 2002, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure formelle.

ITALCER S.p.A. SB

Sede Amministrativa e Legale: Via Emilia Ovest, 53/A – 42048 Rubiera (RE) – Italy – Tel. 0522 625111

Cap.Soc. € 14.978.911,80 i.v. - R.E.A. RE81836 – Export M/RE 013156 - Reg.Imp. RE 3892 - Cod.Fisc./Part.IVA: 00142060359

www.ceramicarondine.it - info@ceramicarondine.it

- b. En cas de retard dans le paiement total ou même partiel d'une facture, Italcer, sans préjudice de tous ses autres droits, a le droit de suspendre les livraisons ultérieures, même si celles-ci étaient dues dans le cadre d'autres contrats, et d'exiger le paiement immédiat et intégral de tous les Produits commandés, ou de le faire garantir d'une autre manière.
- c. Il est expressément convenu que la marchandise livrée reste la propriété d'Italcer jusqu'au paiement intégral du prix d'achat par l'Acheteur. Le défaut de paiement de l'une des échéances pourra entraîner de plein droit, sans formalité ni préavis, la récupération de la marchandise par Italcer et l'Acheteur sera tenu de la restituer sur le champ. En cas de saisie ou de toute autre intervention de tiers sur la marchandise vendue, l'Acheteur notifiera auxdits tiers l'existence de la présente clause de réserve de propriété et en informera promptement Italcer afin de permettre la protection de ses droits.

6. RÉCLAMATIONS :

- a. Aucune réclamation ne sera acceptée pour des vices évidents ou vérifiables avec diligence dans les matériaux déjà posés.
- b. Les vices cachés doivent être notifiés à Italcer par écrit (claim@gruppoitalcer.it) dans les 8 jours suivant leur découverte et, en tout état de cause, au plus tard 24 (vingt-quatre) mois après la livraison.
- c. Sans préjudice du précédent point 4 e, les réclamations pour vices et défauts des Produits doivent contenir :
 - (i) Les données du Produit et le numéro de lot ;
 - (ii) les détails et l'explication du défaut allégué ;
 - (iii) une documentation photographique adéquate.
- d. En cas de Produit défectueux, Italcer garantit uniquement le remplacement des Produits non conformes à la commande, à l'exclusion expresse de la réparation de tous les dommages, pécuniaires ou autres, subis directement ou indirectement.
- e. Toute réclamation ou contestation n'implique pas la suspension ou le refus de payer les factures. Le paiement devra être effectué régulièrement et intégralement dans les délais convenus.
- f. Nous n'acceptons pas des retours de marchandises s'ils ne sont pas autorisés par écrit par d'Italcer.

7. JURIDICTION COMPÉTENTE ET DROIT APPLICABLE :

Pour tout litige, le tribunal compétent sera celui de Reggio Emilia (Italie) et la loi italienne sera applicable. Toutefois, Italcer se réserve le droit d'agir devant le tribunal compétent du siège social de l'Acheteur pour les actions visant à recouvrer des créances. Dans ce cas, c'est la loi locale qui s'applique.

Les présentes conditions générales sont rédigées en plusieurs langues. En cas de divergence entre les différents textes, la langue italienne prévaut.